

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Landes
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE EAUX MARENSIN
MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMMUNES :	30
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	60
NOMBRE DE PRÉSENTS :	31
NOMBRE DE POUVOIR :	5

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 11 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : M. CAS – M. PEREZ – M. BOUYRIE – M. LABORDE – M. GUILLAMET – M. BENOIST – MME COUNILH – M. PASCOUAU – M. MOUSTIE – M. DUBEARNES – M. BAYENS – M. DUCAMP – M. TOLLIS – M. DARRIGADE – MME JAY – M. FORGUES – M. DIRRIBERRY – MME LIBIER – M. BELESTIN – MME CAZALIS – M. VENDRIOS – M. BETBEDER – M. BREDE – M. GELEZ – MME BERGEROO – M. BECUS – M. DARETS – MME DUMASDELAGE – MME GIRAUDO – M. CASTETS – M. BOUHAIN

Ont donné pouvoir : M. VARTAVARIAN A M. BOUYRIE – M. DE LA RIVA A M. PEREZ – M. ROMAIN A M. GELEZ – M. LANGOUANERE A M. BETBEDER – MME GONSETTE A M. BOUHAIN

Absents excusés : MME ADOUY – M. CASTEL – M. BRUTAILS – M. DAUGA – M. LABASTE – MME MEDDA – M. JOIE – M. HERNANDEZ – MME EVENE – M. LAPEYRE – M. BELLANGER – MME GRACIET – M. LATXAGUE – M. REMAZEILLES – M. DE LA RIVA – MME DARTIGUEMALLE – M. ROSPARS – MME GARATE – M. LAUDINET – M. GARAT – M. COELHO – M. PERIAUT – M. JAMMES

Le secrétariat a été assuré par : MME CAZALIS

Délibération n° 2023-12-06– OBJET : Plan d'actions territorial Orist - Financement

Dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau brute sur les forages d'Orist (en lien avec la présence de métabolites de pesticides), l'animation territoriale est en charge d'un Plan d'Actions Territorial faisant intervenir divers partenaires techniques et institutionnels (l'Agence de l'eau, le Département, la Région, la Chambre d'agriculture, les OPA, les agriculteurs.....). La stratégie et les



actions liées, issues d'un travail collaboratif, ont d'ores et déjà été validées par ces derniers, en comité de pilotage le 6 Juin 2023.

Le contrat Re-Sources, qui sera signé le 11 Janvier 2024, entérinera l'accord entre les différents signataires concernant l'opération de reconquête de la qualité de la ressource en eau potable sur l'aire d'alimentation des captages d'ORIST.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le plan d'actions territorial pour la période 2024-2028,

Considérant les modes d'intervention des différents financeurs,

Le comité syndical, après avoir entendu la présentation du Président,

Décide à l'unanimité :

De valider le plan d'actions et son plan de financement

D'autoriser le Président à procéder aux demandes de financement auprès des différentes collectivités, établissements qui seront liés au Plan d'actions territorial sur la durée de celui-ci (2024-2028)

De prendre en compte les dépenses du PAT dans les budgets des exercices 2024-2028

- Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

ST VINCENT DE TYROSSE, le 19 Décembre 2023

Le Secrétaire de Séance,
Isabelle CAZALIS

Le Président,
Francis BETBEDER

La présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département